

REGLEMENT DES ETUDES SPECIFIQUE

Licence Professionnelle

Chimie : Formulation

Parcours : Formulation des milieux dispersés

L'année universitaire est découpée en Blocs de Connaissances et Compétences (BCC).

1 – Règles de compensation intra-BCC

La compensation s'effectue entre les UE d'un BCC sans note éliminatoire. Un BCC est validé si la moyenne des notes obtenues aux UE, pondérée par le nombre de crédits affectés à chaque UE, est au moins égale à 10/20.

2 – Validation de l'année

L'année est validée si chaque BCC est validé indépendamment. Il n'y a pas de compensation entre les BCC.

3 – Composition des BCC

BCC1 Acquérir les connaissances indispensables pour exercer une activité professionnelle en milieu industriel dans le domaine de la chimie

- UE Evolution en entreprise / 6 ECTS
- UE Outils et Notions de base pour la chimie industrielle / 6 ECTS
- Choix d'une UE parmi
 - L'Université en ligne / 3 ECTS
 - Développement personnel / 3 ECTS
 - Entrepreneuriat / 3 ECTS
 - International éloquence française S5 / 3 ECTS

BCC2 Acquérir des connaissances en physico-chimie des milieux dispersés et les appliquer à leur formulation, en théorie et en pratique

- UE Mélanges et fluides complexes / 9 ECTS
- UE Colloïdes et Emulsions / 9 ECTS
- UE Formulation Aspects industriels / 9 ECTS

BCC3 Mettre en œuvre une démarche scientifique dans le cadre d'une mise en situation professionnelle et en rendre compte à l'écrit et à l'oral

- UE Projet tutoré / 6 ECTS
- UE Stage industriel / 12 ECTS